

Le plan de gestion de la réserve naturelle

Max JONIN, Frédéric BIORET,
Nathalie DELLIOU et Gérard GARNIER

Sans gestion, la protection du patrimoine naturel peut s'avérer inefficace. À Saint-Nicolas, un plan de gestion détaillé existe depuis 1995. Présentation sous forme de tableaux synthétiques complétés par une évaluation des actions réalisées.

La loi relative à la protection de la nature de 1976 qui crée les réserves naturelles a très expressément prévu que les espaces protégés pour l'intérêt de leur patrimoine naturel doivent être gérés. Sous l'autorité du préfet, assisté d'un comité consultatif, un organisme gestionnaire est désigné. Sa première tâche aujourd'hui est d'établir un plan de gestion dont l'approche méthodologique a été élaborée au début des années 1990, à l'initiative du réseau de "Réserves Naturelles de France". Le plan de gestion de la réserve naturelle de Saint-Nicolas des Glénan, approuvé en 1998 par le Conseil National de Protection de la Nature, est présenté ici dans ses grandes lignes.

Un travail d'équipe

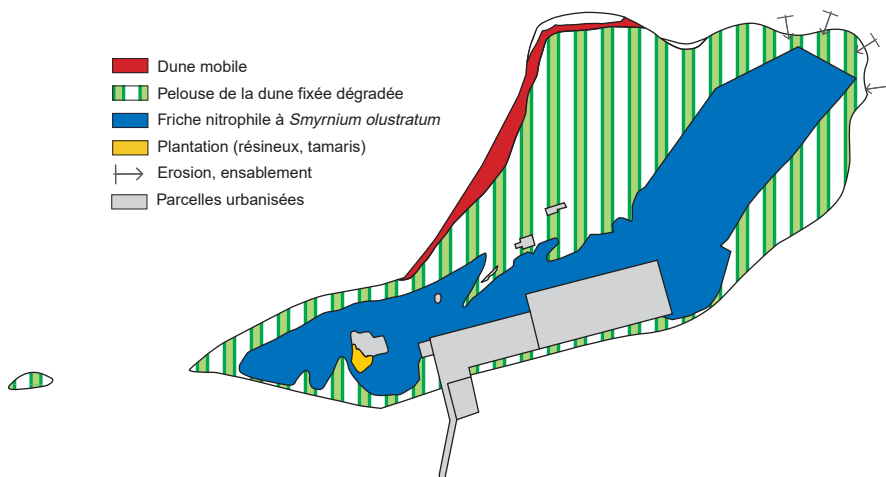
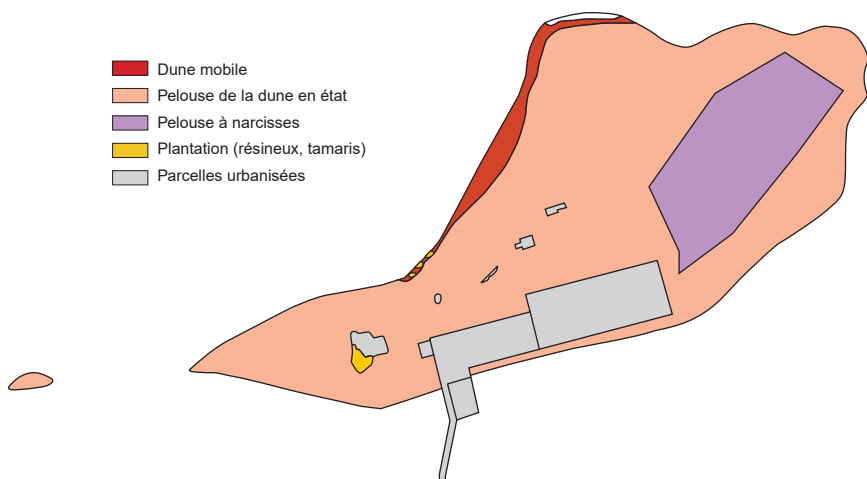
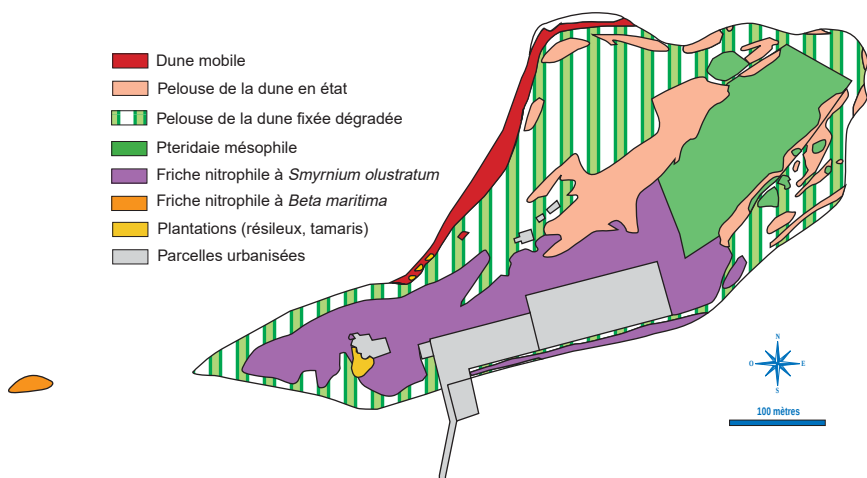
Le plan de gestion de la réserve naturelle a été élaboré en 1995 par Delphine Bronnec, étudiante en Maîtrise de Sciences de l'Environnement de l'université de Bretagne occidentale, dans le cadre de son stage en entreprise. Ce travail, réalisé nécessairement en équipe, et auquel étaient associés Daniel Malengreau du Conservatoire Botanique National de Brest, Nathalie Delliou, garde animatrice, le service "espaces naturels sensibles" du Conseil général du Finistère, la commune de Fouesnant et la Direction régionale de l'Environnement, était encadré par F. Bioret et M. Jonin. Cette large concertation était d'autant plus nécessaire qu'il avait été décidé d'envisager ce travail à l'échelle du péri-

mètre de protection qu'il était projeté d'établir autour de la minuscule réserve naturelle.

Un plan de gestion en cinq parties

Le plan de gestion de la réserve s'articule autour de cinq approches.

- réaliser un état des connaissances sur la réserve naturelle, partant de la situation existante, sans nouvelles études ;
- établir de manière synthétique, une évaluation du patrimoine naturel de la réserve ;
- déterminer les objectifs à long terme d'une gestion souhaitable, idéale ;
- identifier les contraintes immédiates puis confronter les objectifs idéaux à ces contraintes, afin de définir des objectifs réalisables permettant d'établir un plan de gestion à cinq ans ; il s'agit d'une première étape vers une situation plus ambitieuse. Ce plan de gestion devient le tableau de bord du gestionnaire dès lors qu'il est discuté, concerté, validé par l'ensemble des partenaires, et enfin accepté par le Conseil national de protection de la nature. Chaque année, le rapport d'activité de la réserve naturelle donne un état d'avancement du plan et, au terme des cinq années, il est procédé à l'évaluation du plan.
- réaliser une évaluation du plan de gestion permettant de faire le point sur les connaissances naturalistes et scientifiques, de corriger éventuellement la trajectoire, voire de reconsidérer certains objectifs dans une nouvelle rédaction.



cartes : B.C. / D. Bronnec, 1995

Cartes extraites du plan de gestion (1998) : de haut en bas, les unités écologiques, la réserve idéale et un scénario de non-intervention.

Evaluation de la valeur patrimoniale

L'évaluation de la valeur patrimoniale est réalisée à partir de listes d'espèces menacées ou protégées et de la liste des

habitats d'intérêt européen. Il semble intéressant de souligner que sur ces sept espèces végétales protégées, quatre sont localisées à la fois sur la RN et sur la zone de protection ; les trois autres ne sont présentes que sur la zone de protection. Il s'agit du chou marin, de l'isoète des sables et du panicaut maritime.

Noms latins	Noms français	a	f	n	R	N	B	H	Localisation
<i>Aetheorhiza bulbosa</i> subsp. <i>bulbosa</i>	Crépide bulbeux	X			X				B, V, T, SN
<i>Crambe maritima</i>	Chou marin		X	X		X			V, SN (hors réserve)
<i>Eryngium maritimum</i>	Panicaut maritime				X				SN (hors réserve)
<i>Isoetes histrix</i>	Isoète des sables		X	X		X			SN (hors réserve)
<i>Linaria arenaria</i>	Linaire des sables		X	X	X				SN
<i>Narcissus triandrus</i> subsp. <i>capax</i>	Narcisse des Glénan	X		X		X	X	X	B, V, T, SN
<i>Omphalodes littoralis</i>	Bourrache du littoral	X	X	X		X	X	X	SN

Les espèces rares ou menacées et les espèces protégées.

Menaces :

- a** : Inventaire des plantes menacées du Massif armoricain.
- f** : Livre Rouge des espèces marines et littorales menacées en France.
- n** : Livre Rouge des espèces menacées en France.

Réglementation :

- R** : Liste Régionale des espèces protégées (Bretagne).
- N** : Liste Nationale des espèces protégées.
- B** : Convention de Berne.
- H** : Directive Habitats.

Localisation :

- B** : Brunec
- SN** : Saint-Nicolas
- T** : La Tombe
- V** : Le Veau

Code Corine	Code UE	Nom de l'Habitat
17.2	1210	Végétations annuelles des laisses de mer
17.3	1220	Végétations vivaces des rivages de galets
18.21	1230	Falaises avec végétation des côtes atlantiques
16.211	2110	Dunes mobiles embryonnaires
16.212	2120	Dunes mobiles du cordon littoral à <i>Ammophila arenaria</i> .
16.222	2132	Dunes fixées avec végétation herbacées (dunes grises) : <i>Euphorbio-Helichryson</i>

Les habitats naturels et semi-naturels d'intérêt européen.

Les objectifs du plan de gestion

Les objectifs du plan se déclinent prioritairement par rapport à la conservation du patrimoine naturel et sont présentés sous forme de tableaux.

Objectifs relatifs à la conservation du patrimoine				
Objectifs à long terme	Contraintes actuelles	Moyens d'action	Objectifs à moyen terme	Evaluation
Réserve naturelle				
Rendre compatible la fréquentation du public et la conservation des espèces menacées	Embossaillement et banalisation.	Défrichement et pâturage.	Limiter l'embroussaillage.	Objectif atteint pâturage supprimé fauche mécanique
	Erosion et ensablement au nord est.	Gestion de la dune.	Suivi de l'impact et renforcement des protections de la dune bordière.	Ensablement contenu par le platelage
	Impact du surpâturage.	Réduction de la pression du pâturage	Evaluer l'impact du pâturage.	Caducque, pâturage abandonné
Hors réserve naturelle				
Retrouver le milieu naturel originel	Banalisation et enfrichement.	Défrichement.	Limiter l'embroussaillage.	En cours, gestion mécanique
	Manque de moyens de gestion.		Maîtriser la gestion.	En cours, tracteur acheté, TPM mobilisée, autocontrôle des usages
	Non maîtrise de la fréquentation humaine.	Maîtrise de la fréquentation.	Suivi de la végétation.	En cours
	Attaque de la mer	Gérer l'urgence		Évolution naturelle, s'adapter au recul
Brunec, le Veau et la Tombe				
Retrouver un milieu favorable au narcisse	Impact des goélands.	Contrôler les nuisances causées par les Goélands.	Contrôler les nuisances.	En expérimentation (fils tendus)
	Manque de maîtrise foncière et de possibilités de gestion.		Maîtriser la gestion.	Maîtrise d'usage acquise

Autres objectifs				
Objectifs à long terme	Contraintes actuelles	Moyens d'action	Objectifs a moyen terme	Evaluation
Accueil et pédagogie				
Mise en valeur du patrimoine	Absence d'infrastructures pour l'information d'un large public	Édition d'une plaquette et d'un panneau d'information	Créer un espace d'information sur l'île Saint-Nicolas	En projet
	Décalage entre l'optimum du milieu et le pic de la fréquentation	Permettant de comprendre ce que représente la RN.	Développer des outils de communication.	En projet
Créer une dynamique autour de la réserve		Développer les accueils pédagogiques. Développer les contacts avec le CNG et CIP.	Développer une pédagogie adaptée au grand public et communication avec CNG et CIP	Partiellement mise en œuvre
Recherches				
Compléments d'inventaires du patrimoine	Lacunes dans certains domaines	Intervention de spécialistes	Réaliser les inventaires. RN : micromammifères, invertébrés, oiseaux. Zone de protection : invertébrés, reptiles, oiseaux, mammifères.	En projet
Biologie et statut taxonomique du narcisse		Étude en cours		Étude achevée
Dynamique de la végétation et écologie précise du narcisse sur les 4 îles concernées		Étude à réaliser		En cours
Impact du pâturage		Étude à réaliser		Caduc
Gérer le recul du trait de côte.	Erosion probable du trait de côte	Étude à réaliser	Gestion de l'érosion dunaire.	Expertise réalisée
Autres	Contraintes d'ordre budgétaire, et de disponibilités des chercheurs.	Trouver des moyens d'étude.	Réaliser les études.	
Autres				
Autres	Sécurité et transport de matériel.	Embarcation adaptée.	Amélioration des moyens à la mer.	Réalisé
Rendre compatible la fréquentation du public et la conservation de l'espèce.	Existence d'une clôture.	Enlever la clôture.	Étudier les conditions de retrait de la clôture.	Cet objectif reste à long terme, mais la clôture a été modifiée pour une meilleure " transparence "



Les six plantes protégées présentes sur l'archipel des Glénan. Le crépide bulbeux (haut gauche), la bourrache du littoral (haut droit), La linaire des sables (milieu gauche), le chou marin (milieu droit), le panicaut maritime (bas gauche), l'isoète des sables (bas droit). (Photos de F. Bioret sauf bas gauche, R.P. Bolan)

Vers l'évaluation du plan

Le plan de gestion de la réserve naturelle le arrivera à échéance en 2002 et une évaluation globale sera nécessaire pour son

renouvellement. Le séminaire "15 ans de gestion de la réserve naturelle de Saint-Nicolas des Glénan" était l'occasion d'un bilan et d'un débat largement ouvert sur les perspectives de gestion dont la synthèse est présentée dans l'article suivant. ■